

## Une ONG régionale dénonce le manque de pluralisme au Rwanda

@rib News, 18/11/2010 – Source AFP Une organisation régionale de défense des droits de l'homme en Afrique centrale a annoncé jeudi le manque de pluralisme au sein de la classe politique et de la société civile du Rwanda, jugeant la situation des droits de l'homme dans ce pays. La Ligue des droits de la personne dans la région des Grands lacs (LDGL), dont le siège se trouve à Kigali, la capitale rwandaise, regroupe plus d'une vingtaine d'associations du Rwanda, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi. La Constitution rwandaise de 2003 « consacre le multipartisme en imposant aux formations politiques d'adhérer au forum des partis politiques où toutes les questions seraient débattues sans tabou », explique la LDGL dans un communiqué publié jeudi sur son site internet. « Mais ce forum est critiqué par l'opposition qui estime que le Front patriotique rwandais (FPR, parti au pouvoir) s'impose, les autres partis ne jouant que le rôle de figurants », a critiqué l'organisation. « Révisée à plusieurs reprises », la Constitution « garantit les libertés publiques mais elles ne sont effectives », accuse la LDGL. Pour l'organisation, « la loi sur la presse n'offre pas non plus de garantie à une presse libre et indépendante ». Le collectif dénonce par ailleurs une loi de 2008 « qui permet aux services de sécurité de mettre des citoyens sous écoute, ce qui entame le libre exercice des libertés d'opinion et d'information et de justice (...) est au service de l'exécutif pour réprimer les voix discordantes et même celles des défenseurs des droits de l'homme », déclare encore la LDGL. « La majorité des ONG de la société civile rwandaise font partie de "la plume de la société civile" dont les animateurs sont (accusés) par leurs pairs d'être pro-gouvernementaux. Celles qui ne le sont pas sont assimilées aux opposants au régime », déclare le collectif. « En l'absence d'une opposition crédible, d'une justice et d'une société civile indépendantes au service des sans-voix, les défenseurs des droits de l'homme, et en particulier ceux qui sont indépendants, sont qualifiés de "ibipinga" ou opposants en Kinyarwanda », déplore la LDGL. Rappelant les arrestations d'opposants et de journalistes, de menaces d'arrestations contre des militants des droits de l'homme, la LDGL conclut que « la situation des droits de l'homme au Rwanda est préoccupante et mérite une attention particulière ».